



QUIZ

**LES DESSOUS DE
L'INDUSTRIE DU
TEXTILE**



centre international
de solidarité ouvrière

DOCUMENT D'ANIMATION

À L'INTENTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

QUIZ SUR L'INDUSTRIE DU TEXTILE

CONTEXTUALISATION

L'achat et la production de vêtements et de chaussures ne fait que s'amplifier depuis plusieurs années. Entre 2000 et 2014, la production mondiale de vêtement a doublé et la consommation de vêtements par personne a augmenté d'environ 60 %¹. En 2019, pas moins de 130 milliards de vêtements et de chaussures ont été consommés dans le monde². Cela est dû, entre autres, à l'avènement de la *fast-fashion* qui vise à produire de plus en plus rapidement et en plus grande quantité de nouveaux vêtements pour vendre davantage en créant de nouvelles tendances vestimentaires. Derrière ce phénomène se cachent de sombres réalités : de grandes multinationales saccagent l'environnement et réalisent des profits faramineux tandis que les travailleuses et travailleurs de l'industrie du textile peinent à obtenir des conditions de travail et des salaires dignes. Afin de faire preuve de solidarité envers les communautés qui luttent pour de meilleures conditions de vie et pour leur droit à un environnement sain, il faut d'abord comprendre l'ampleur des enjeux sociaux et environnementaux de l'industrie du textile.

OBJECTIF

Le jeu-questionnaire développé par le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) a pour objectif de mieux faire comprendre les enjeux sociaux et environnementaux entourant l'industrie du textile à travers le monde. La participation à ce jeu-questionnaire permet aux participantes et participants d'accéder à l'information de manière ludique tout en s'engageant dans un processus réflexif. Chaque question est accompagnée d'un texte afin d'expliquer et de mettre en contexte les réponses.



Le symbole de l'étoile signifie qu'une mise en contexte est nécessaire pour répondre à la question.

PUBLIC-CIBLE

Le jeu-questionnaire s'adresse en particulier à un public d'adultes et de jeunes adultes. Son contenu est pertinent pour toute personne souhaitant réfléchir aux répercussions de la *fast-fashion* sur les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, soit aux enjeux humains et environnementaux de la course vers le profit et la croissance infinie.

ENJEUX DE DROITS HUMAINS

QUESTION 1

Quel pourcentage de vêtements vendus au Canada est issu d'importations ?

- a) 75 %
- b) 85 %
- c) 95 %³

Explications

Si, aujourd'hui, on importe presque tous nos vêtements, il n'en a pas toujours été ainsi. En effet, au Québec, dans les années 1930 et 1940, l'industrie du textile était importante. Magog, Valleyfield, Montréal et Victoriaville sont toutes des villes dans lesquelles il y avait des usines de textile. Ce sont surtout des femmes, et parfois des enfants, qui y travaillaient.

En 1937, 5 000 femmes de Montréal ont décidé de s'organiser au sein d'un syndicat pour faire valoir leurs droits avec, à leur tête, la grande militante Léa Roback. Ces femmes ont marqué l'histoire du Québec par leur courage et elles ont montré que les mouvements de femmes sont essentiels pour une société plus juste⁴. Puis, en 1946, c'est au tour des 6 000 travailleuses de la *Dominion Textile* de Valleyfield et de Montréal de faire la grève pour réclamer de meilleures conditions de travail : une augmentation de 0,15\$ de l'heure, le paiement du travail supplémentaire, une semaine de travail de 40 heures et le droit pour les femmes mariées de garder leur emploi et des congés de maternité⁵.

Pour aller plus loin

Avec les élèves de la région du Centre-du-Québec, vous pouvez lire cet article scientifique vulgarisé sur l'importance de l'industrie du textile à Victoriaville : Giroux, T. M. (2018). [*L'industrie du vêtement, une marque indélébile de l'histoire de Victoriaville et sa région*](#). Histoire Québec, volume 24, numéro 1, p. 24-28.

QUESTION 2

Associez les entreprises suivantes à la fréquence de sortie des collections de vêtements :

- | | | |
|-----------|---|-------------------------------|
| a) H&M | → | 1) Une collection par saison |
| b) Shein | → | 2) Une collection par semaine |
| c) Chanel | → | 3) Une collection par heure |

Explications

Traditionnellement, une nouvelle collection de vêtements sort chaque saison. Avec l'arrivée d'entreprises comme *H&M* et *Zara*, un nouveau terme apparaît pour dénoter la vitesse de production des nouvelles collections : la *fast-fashion*. Or, depuis 2020, le géant *Shein* marque le début d'une nouvelle tendance dans l'industrie : l'*ultra-fast-fashion*. La production de cette compagnie est phénoménale : 6 753 nouveaux produits ont été ajoutés sur la plateforme en une journée en octobre 2021⁶. En n'ayant pas de magasins physiques permanents, en misant sur l'intelligence artificielle pour créer des designs chaque heure et en utilisant les tendances marketing et les influenceuses et influenceurs pour être en contact direct avec le public, l'entreprise chinoise base son modèle économique uniquement sur la demande⁷. Pour les fournisseurs qui doivent répondre rapidement à la commande d'une nouvelle robe en seulement 50 exemplaires dans des délais toujours plus courts, cela engendre une hausse importante de la pression sur les travailleuses et travailleurs ainsi que des risques accrus d'accidents et de blessures. Ne connaissant pas les commandes à l'avance, les fournisseurs ne peuvent pas prévoir la quantité de main-d'œuvre nécessaire à la production, rendant encore plus nécessaires les emplois précaires et ponctuels, réalisés par des travailleuses migrantes et des travailleurs migrants⁸.

Pour aller plus loin

L'organisme à but non lucratif suisse *Public Eye* s'est rendu dans la ville de Guangzhou en Chine pour enquêter sur les conditions de travail dans les usines qui produisent les vêtements vendus sur la plateforme. [Trimer pour Shein : Aux sources de la mode jetable de la génération TikTok](#) peut servir de base pour entamer des échanges sur les besoins réels et ceux imposés par la société.

QUESTION 3

Combien de personnes à travers le monde travaillent directement pour l'industrie du textile ?

- a) 60 millions
- b) **91 millions**
- c) 104 millions

Explications

Cette statistique comprend l'ensemble des emplois dans le secteur du textile et du vêtement en 2019⁹. Ces travailleuses et travailleurs proviennent surtout des pays des Suds comme le Bangladesh, le Pakistan, la Chine, l'Inde, le Vietnam, le Mexique ou encore Haïti. On estime que 80 % de ces ouvrières et ouvriers sont des femmes¹⁰.

Ces personnes travaillent soit à leur compte chez elles, soit dans de petits ateliers ou encore dans des usines. Le plus souvent, les ouvrières et ouvriers travaillent de manière fragmentée : une personne peut coudre une fermeture éclair sans arrêt tandis qu'une autre découpera une poche. La production mondiale de vêtements est elle-même fragmentée entre différents pays.

Pour aller plus loin

Avec les élèves du secondaire, le visionnement de cette vidéo permet de comprendre le fonctionnement mondial de l'industrie du vêtement et les injustices qui y sont associées : Marche Mondiale des femmes. (6 août 2020). [Une critique féministe du pouvoir des sociétés transnationales #1: Le travail précaire](#). YouTube.

QUESTION 4

Quelle est la proportion de femmes travaillant dans des usines textiles au Bangladesh ?

- a) Entre 60 % et 80 %
- b) **Entre 50 % et 60 %**
- c) Moins de 50 %

Explications

Le nombre de femmes dans le secteur de l'industrie du textile au Bangladesh diminue depuis les années 1980. Elles représentaient 80 % de la main-d'œuvre du secteur, alors en plein essor. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la baisse de femmes dans le secteur, notamment les difficultés associées à conjuguer leur travail avec leur rôle familial. D'autres secteurs d'emploi sont maintenant disponibles aux Bangladaises, comme le service à la clientèle dans les restaurants ou les hôpitaux et l'enseignement, dans lesquels la conciliation famille-travail est plus facile¹¹.

Le Bangladesh est le 2^e pays producteur de textile et de vêtements après la Chine. En 2012, on estimait que 90 % de la main-d'œuvre du secteur était composée de personnes migrantes ayant dû quitter leur village dans des régions rurales pour aller chercher du travail en ville¹².

Pour aller plus loin

Les migrations internes au Bangladesh sont de plus en plus importantes, notamment dû aux changements climatiques qui menacent les activités agricoles et les territoires. Pour en apprendre plus, vous pouvez consulter le site Internet (en anglais seulement) de *Labour Behind This Label* présentant des portraits des travailleuses et travailleurs de l'industrie du textile au Bangladesh : [Climate Change is Already Happening in Bangladesh – What workers say](#).

QUESTION 5

Terminez la phrase suivante : « Les ouvrières et ouvriers du textile au Mexique travaillent jusqu'à... » :

- a) 5 à 6 heures par jour, 6 jours sur 7 »
- b) 8 à 9 heures par jour, 5 jours sur 7 »
- c) 10 à 12 heures par jour, 6 jours sur 7 »

Explications

Ainsi, elles font souvent entre 60 et 84 heures par semaine. Pourtant, la loi fédérale prévoit que les travailleuses et travailleurs ne devraient pas faire plus de 48 heures par semaine étalées sur 6 jours¹³.

Dans plusieurs pays, des lois existent pour protéger les travailleuses et les travailleurs, mais elles ne sont pas toujours appliquées. Les ouvrières et ouvriers ne connaissent pas nécessairement ces lois et rencontrent beaucoup d'obstacles pour s'organiser au sein d'un syndicat : on les menace de les mettre à pied, de fermer l'usine ou bien de délocaliser la production ; il n'y a pas de compensation monétaire pour les journées de grève. De plus, dans plusieurs de ces pays qui misent sur leur main-d'œuvre bon marché pour attirer les investisseurs, la répression des mouvements syndicaux ou d'associations ouvrières est extrêmement forte. Elle est menée, soit par les « gros bras » de la compagnie, souvent avec la complicité du gouvernement, soit par le gouvernement lui-même avec les forces policières.

QUESTION 6

Quels sont les éléments qui correspondent le plus aux conditions de travail des ouvrières et ouvriers non syndiqués dans le secteur du textile au Mexique ?

- a) Salaire bas, mais suffisant pour vivre, paiement irrégulier de salaire et une semaine de vacances par année
- b) Salaire insuffisant pour vivre, durée excessive des quarts de travail, paiement irrégulier du salaire, absence de protection en cas d'accident de travail**
- c) Salaire insuffisant pour vivre, mais paiement régulier du salaire et protection en cas d'accident de travail

Explications

Les journées de travail sont souvent de plus de 10 heures pour un salaire d'à peine 10 \$CA par jour. Les ouvrières et ouvriers doivent travailler sous pression pour produire toujours plus de vêtements, ce qui peut causer des blessures et des accidents.

Au Mexique comme ailleurs, le choix de jeunes femmes monoparentales n'est pas anodin, car elles sont jugées plus dociles et moins aptes à défendre leurs droits, elles sont dans la survie. On leur interdit même parfois aux femmes enceintes d'aller aux toilettes pour qu'elles démissionnent sans avoir droit à leur prime de maternité. Dans l'industrie du textile, les femmes sont régulièrement victimes d'abus, de violences ou de harcèlement sexuels. Ces actes sont parfois utilisés par les patrons ou les superviseurs comme monnaie d'échange pour avancer dans la compagnie¹⁴, comme c'est le cas dans d'autres pays, et comme ce fut aussi le cas au Québec dans le passé.

Doit-on exercer un « boycottage » ?

Face à ces constats, exercer un boycottage des grandes marques de textile semble être une solution pour éviter d'encourager le fait de faire des profits grâce à des violations des droits et la pollution de l'environnement. Or, les ouvrières du Bangladesh rappellent qu'elles ont tout de même besoin de ce travail pour vivre et que, pour certaines d'entre elles, le travail est une manière d'accéder à plus d'indépendance. Elles insistent donc sur le fait que nous devrions plutôt faire pression sur les grandes marques de vêtement pour qu'elles s'assurent que leurs produits soient conçus dans des conditions dignes, dont notamment un salaire juste, plutôt que d'être dictées par le rythme de la *fast-fashion*¹⁵.

QUESTION 7



Mise en contexte

Le 24 avril 2013, le Rana Plaza, un immeuble de huit étages comprenant plusieurs usines de vêtements, s'est effondré causant la mort de 1 135 personnes et en blessant plus de 2 500.

À la suite de cet événement tragique, mais évitable, l'indignation internationale et les pressions populaires ont rendu possible la signature de l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments. Grâce à ce dernier, combien d'inspections ont été effectuées dans les usines ?

- a) 12 000
- b) 34 000
- c) 56 000¹⁶

Explications

L'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments (*Accord*) impose aux marques signataires de partager l'information sur les conditions de sécurité dans les usines de leurs fournisseurs et de remédier aux risques. Si elles ne respectent pas ces conditions ou ne se conforment pas aux recommandations faites à partir du résultat des inspections indépendantes, elles peuvent être poursuivies et sanctionnées. De 2013 à 2018, l'Accord a été signé par 222 marques internationales, l'Organisation mondiale du travail, le gouvernement bangladais, des organisations de défense des droits, des syndicats bangladais ainsi que des fédérations syndicales internationales. Son efficacité dépendait alors de l'investissement important de partenaires internationaux qui en assuraient l'indépendance dans ce contexte d'indignation internationale. Cette indépendance est primordiale pour obtenir des données fiables sur les conditions de travail et de sécurité des usines. En 2020, l'Accord a été reconduit, mais son efficacité demeure à suivre : il ne comprend plus de mesures contraignantes et il est désormais administré par le Conseil pour la durabilité du prêt-à-porter (RSC), très proche du patronat des compagnies du textile¹⁷.

QUESTION 8

Toujours grâce à l'*Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments*, combien de plaintes liées à la sécurité des bâtiments ont été résolues ?

- a) 600
- b) 1 000¹⁸
- c) 3 000

Explications

L'*Accord* permet aux travailleuses et travailleurs de l'industrie du textile d'avoir la possibilité de porter plainte lorsqu'elles et ils ne se sentent pas en sécurité sur leur lieu de travail.

On dit que la tragédie du Rana Plaza était évitable, car des personnes travaillant dans l'usine avaient signalé à leurs employeurs de grandes fissures dans les murs et qu'elles ne s'y sentaient pas en sécurité et refusaient d'entrer dans le bâtiment pour travailler. Or, les employeurs ont préféré ignorer ces inquiétudes et ont menacé les ouvrières et ouvriers de perdre leur emploi si elles et ils ne se présentaient pas au travail¹⁹.

QUESTION 9

À la suite des améliorations des installations sur le plan sécuritaire, est-ce que les conditions de travail des ouvrières et ouvriers se sont également améliorées ?

- a) **Non, les profits sont toujours la priorité des entreprises**
- b) Oui, les entreprises ont adopté une approche humaine et souhaitent contribuer à la répartition des richesses

Explications

Malgré les gains de *l'Accord* en termes de sécurité sur les lieux de travail, le reste des conditions de travail des travailleuses et travailleurs ne se sont pas améliorées de manière significative au Bangladesh. Ils et elles sont toujours sous-payés pour travailler de longues heures sous pression alors que les grandes marques internationales encaissent les profits. Selon des représentantes et représentants syndicaux bangladais et plusieurs scientifiques, l'organisation collective des ouvrières et des ouvriers est LE facteur central de l'avancement de leurs droits, car il leur donne une voix localement pour faire face au pouvoir démesuré des compagnies, et ce, à long terme et de manière autonome. Le non-respect de la liberté d'association et de négociation est donc l'une des causes importantes de la faible amélioration des conditions de travail des travailleuses et travailleurs. Leurs demandes principales : le droit à l'organisation collective, la fin de la répression, un salaire digne et la fin des violences contre les femmes²⁰.

QUESTION 10

Quel est le salaire minimum des travailleuses et travailleurs de l'industrie du textile du Bangladesh en 2023 ?

- a) 150 à 180 \$CA par mois
- b) 200 à 220 \$CA par mois
- c) 300 à 330 \$CA par mois

Explications

Le salaire minimum était entre 100 et 120 \$CA par mois depuis 2018 au Bangladesh. Il a été augmenté à l'automne 2023 à 12 500 takas par mois (environ 150 \$CA), mais il demeure largement insuffisant pour que la population puisse survivre. À titre comparatif, les syndicats demandaient 23 000 takas, soit environ 280 \$CA par mois pour subvenir à leurs besoins de base et sortir du cycle de la pauvreté, ce qu'ils appellent un salaire viable²¹.

Cette hausse est réellement insignifiante pour les grandes marques qui réalisent la plus grande part des profits sur les vêtements. Selon le Collectif pour l'étiquette, environ 59 % du prix d'un t-shirt revient au magasin, 12 % à la marque et il ne reste que 0,6 % du prix pour les travailleuses et travailleurs²².

QUESTION 11

Durant la pandémie COVID-19, plusieurs grandes marques ont retardé, suspendu ou annulé leurs commandes déjà produites, sans payer. Quelles ont été les répercussions sur les travailleuses et travailleurs du textile au Bangladesh?

- a) Elles et ils ont été payées, puis congédiées sans indemnité de départ
- b) Elles et ils n'ont jamais reçu le salaire de ces productions, mais elles ont conservé leur emploi
- c) Elles et ils ont été congédiées, sans salaire, sans indemnité de départ**

Explications

Durant la pandémie, c'est plus de 1 000 000 ouvrières et ouvriers qui ont été congédiés sans être payés à cause de commandes annulées. Les grandes marques ont refusé de payer pour les matières premières achetées et les produits déjà complétés, tout comme elles ont refusé de payer leur juste part pour permettre aux travailleuses et travailleurs d'avoir une compensation en argent à la suite de la perte de leur emploi. Par ces décisions inhumaines, elles ont fait en sorte que les travailleurs et travailleuses sans économies craignent pour leur survie pendant cette période, peinant à trouver de quoi nourrir leur famille²³.

QUESTION 12

Mise en contexte

Les marques ont beaucoup de pouvoir dans la chaîne de production de nos vêtements. Elles acceptent que des travailleuses et travailleurs dans d'autres pays aient de mauvaises conditions de travail et des salaires indignes. Pourtant, si ces compagnies étaient au Canada, elles ne pourraient pas faire cela puisque la loi les en empêcherait.

Pour que les grandes marques canadiennes soient obligées de prendre en compte les conditions de travail de l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement, il faut adopter ce que l'on appelle une « loi sur la diligence raisonnable des entreprises ». Quels sont les trois critères d'une telle loi ?

Scénario A :

Elle réduit les risques d'incidents au travail. Elle aide les personnes à l'étranger à accéder à des recours devant les tribunaux canadiens Elle concerne principalement le travail dans les usines de textile

Scénario B :

Elle prévient les violations des droits des femmes. Elle aide les personnes à l'étranger à accéder à des recours devant les tribunaux de leur pays. Elle s'applique à l'ensemble des droits humains

Scénario C :

Elle pousse les compagnies à prévenir les violations des droits humains. Elle permet aux personnes à l'étranger d'accéder à des recours devant les tribunaux canadiens. Elle s'applique à l'ensemble des droits humains.

Explications

L'objectif d'une telle loi est qu'elle exige que les compagnies prennent des mesures pour prévenir et agir contre les violations de droits humains et la destruction environnementale dans l'ensemble de leur chaîne de production mondiale. Le fait de permettre aux personnes à l'étranger d'avoir des recours devant les tribunaux canadiens vise à responsabiliser les compagnies pour leurs actions à l'étranger en rendant possibles les sanctions contre elles. Puisque les droits humains sont interdépendants, une loi sur la diligence raisonnable des entreprises ne sera efficace que si elle s'applique à tous les droits. Par exemple, une loi qui s'appliquerait uniquement au travail forcé des enfants ne pourrait prendre en compte les facteurs structureaux amenant ce travail forcé (comme les salaires insuffisants des parents)²⁴.

Pour aller plus loin

Dans le cadre de cours sur les questions de justice et de citoyenneté, vous pouvez aborder le phénomène de « délocalisation ». Plusieurs pays producteurs de vêtements font valoir le faible coût de leur main-d'œuvre comme étant l'un de leurs avantages comparatifs par rapport aux pays concurrents. Le déplacement de la production vers un pays à moindre coût et où les lois sont plus souples en matière de droits humains et d'environnement se nomme la « délocalisation » et met en compétition les travailleuses et travailleurs du monde.

Pour comprendre ce phénomène, vous pouvez :

- 1) Animer une discussion avec les élèves à la suite de la lecture des cinq premières pages de notre bande dessinée [Les dessous du textile : le vrai prix de nos jeans](#).
 - 2) Animer un atelier de discussion en vous basant sur les pages 35 à 37 du [Guide d'animation : critique féministe de l'industrie du textile](#) réalisé par le Comité québécois de la Marche mondiale des femmes et le CISO. L'atelier est basé sur l'écoute d'un court vidéo publié par Développement et Paix intitulé [Pour une diligence raisonnable des entreprises !](#)
-

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

QUESTION 13

Complétez la phrase suivante : « Pour fabriquer un jean, il faut...

- a) 3 500 litres d'eau »
- b) 5 000 litres d'eau »
- c) 7 500 litres d'eau²⁵ »

Explications

Pour donner une allure délavée au denim, la matière utilisée pour fabriquer un jean, plusieurs techniques de blanchiment existent, notamment celle du sablage. Cette technique consiste à envoyer un jet très puissant d'eau (ou d'air) mélangé avec du sable sur les tissus. Cette eau est par la suite rejetée dans les cours d'eau avoisinant les usines. La projection d'air pressurisé et de sable sur les jeans sans protection adéquate peut causer de graves maladies respiratoires, telle la silicose²⁶. Nos jeans sont également composés de coton, une des cultures les plus consommatrices d'eau au monde. Dans certaines régions du monde, les cultures de coton sont si importantes que l'eau de pluie ne suffit plus pour irriguer les champs, il faut détourner des rivières ou puiser dans les nappes phréatiques²⁷.

QUESTION 14

Combien de temps pourrait survivre une personne avec ces 7 500 litres d'eau ?

- a) Entre 1 an et 4 ans
- b) Entre 5 ans et 8 ans
- c) Entre 10 ans et 12 ans

Explications

En moyenne, les femmes doivent boire 2,7 litres d'eau par jour et les hommes 3,7 litres²⁸. Si on consomme 7 500 litres pour une paire de jeans, cela équivaut à environ 8 ans de consommation d'eau pour une femme et 6 ans pour un homme.

QUESTION 15

Complétez la phrase suivante : « *La production de textile utilise ___% de l'eau potable disponible dans le monde.* »

- a) 3 %
- b) 4 %
- c) 6 %

Explications

Les deux tiers de cette eau provenant de la production du textile sont utilisés pour fabriquer des vêtements. À cela s'ajoute l'eau servant à laver nos vêtements, qu'on estime à 20 milliards de litres cubes par année dans le monde²⁹.

La culture du coton, à elle seule, consomme un important volume d'eau. Par exemple, pour produire un t-shirt en coton, il faut 70 litres d'eau douce. Alors que le climat mondial se réchauffe, arriver à maintenir cette culture nécessitera de plus en plus d'eau provenant des nappes phréatiques ou du détournement de rivières et de lacs. La monoculture du coton, pour répondre aux exigences mondiales, implique également l'usage massif de pesticides et d'engrais³⁰. L'usage des pesticides est reconnu pour aggraver la perte de biodiversité et la dégradation des sols en plus d'entraîner des répercussions néfastes sur la santé des travailleuses et travailleurs³¹.

QUESTION 16

Quel pourcentage de nos réserves mondiales d'eau douce est pollué par l'utilisation des teintures pour la conception des textiles ?

- a) 20 %
- b) 15 %
- c) 10 %

Explications

Pour obtenir les couleurs sur nos vêtements, on trempe les tissus dans des mélanges chimiques : du nonylphénol et ses dérivés éthoxylés (NP-NPE) pour fixer les couleurs, des colorants azoïques, des phtalates pour les éléments en plastique et du formaldéhyde (une substance cancérigène) pour les vêtements sans repassage³². De plus, dès qu'une nouvelle couleur est mise en marché, il y a de nouveaux produits chimiques et de nouvelles teintures³³. Ces mélanges affectent la santé des cours d'eau dans lesquels on rejette cette eau de trempage souillée, causant une contamination de la faune et de la flore environnante. N'oublions pas que ces mélanges sont non également nocifs pour les ouvrières et ouvriers qui les manipulent chaque jour et pour nous qui portons ces vêtements.

QUESTION 17

Combien de tonnes de microplastiques sont rejetées chaque année dans les océans par nos machines à laver ?

- a) 40 000 tonnes
- b) 50 000 tonnes³⁴**
- c) 30 000 tonnes

Explications

D'où proviennent ces microplastiques ? Des fibres synthétiques utilisées pour fabriquer nos vêtements. 70 % de ces fibres synthétiques proviennent des énergies fossiles, comme le polyester, l'acrylique et le nylon. Le polyester est la fibre synthétique la plus utilisée dans le monde. En 2021, on a eu besoin de 60,5 millions de tonnes de polyester pour fabriquer nos textiles. Lorsque nous nettoyons nos vêtements, ces fibres se désagrègent peu à peu et se retrouvent dans l'eau rejetée par la machine à laver³⁵.

Les microplastiques sont des particules minuscules de plastique, elles mesurent moins de 5 millimètres et sont invisibles à l'œil nu. Elles se retrouvent dans les océans, mais également dans l'air ambiant. Bien que la science cherche à déterminer jusqu'à quel point ces microplastiques sont nocifs pour la santé des animaux et des humains, une chose est certaine : ces particules sont présentes dans notre corps et certaines d'entre elles ont des effets négatifs sur notre santé³⁶.

QUESTION 18

Vrai ou faux ?

L'industrie du textile (vêtements et chaussures) émet plus de gaz à effet de serre (GES) que les vols internationaux et le transport maritime réunis.

- a) Vrai
- b) Faux

Explications

L'industrie du textile regroupe les secteurs du vêtement et de la chaussure. Cette industrie produit entre 2 à 3,9 milliards d'équivalents de tonnes de CO₂ par année. Les résultats des études sur le sujet varient, mais il semblerait que l'industrie du textile est responsable de 2 % à 8 % des gaz à effets de serre mondiaux³⁷. Selon l'Agence de la transition écologique française (ADEME), les secteurs de l'industrie du textile et de la chaussure produisent ainsi plus de GES que le transport aérien international et le trafic maritime réunis³⁸.

QUESTION 19

Complétez la phrase suivante : « L'équivalent d'une benne de vêtements est jeté dans le monde chaque... »

- a) Heure »
- b) Minute »
- c) Seconde³⁹ »

Explications

De nombreux pays, dont le Canada, exportent leurs textiles outremer où ils finissent dans des cimetières à vêtements dans différents pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. L'*ultra fast-fashion* impose un rythme effréné de production, de consommation, et donc, de génération de déchets qui se reflète dans ces données. Notre garde-robe devrait être sans cesse renouvelée pour répondre aux exigences de la mode, alors que cela ne répond pas à un besoin réel.

QUESTION 20

Mise en contexte :

Au Québec, un vêtement offert à un centre de don ne sera pas automatiquement mis sur les tablettes pour être vendu ou donné. Les vêtements qui ne sont pas acceptés par les centres de dons sont envoyés dans les centres de tri. Les centres de tri cherchent à valoriser les matières qu'ils reçoivent pour éviter l'enfouissement automatique des déchets. Ils peuvent alors vendre des matières premières à d'autres entreprises ou d'autres pays pour leur donner une deuxième vie.

Associez les pourcentages de textile reçu par un centre de tri et l'endroit où la matière sera envoyée :

- | | | |
|---------|---|--|
| a) 10 % | → | 1) Vêtements exportés à d'autres pays |
| b) 30 % | → | 2) Vêtements jetés à l'enfouissement |
| c) 60 % | → | 3) Vêtements transformés en chiffons ⁴⁰ |
-

Explications

Des 150 000 tonnes de vêtements par année qui sont offertes aux centres de dons, seulement 16 200 tonnes vont être vendues ou données⁴¹. Une part importante de nos vêtements est exportée dans d'autres pays, mais cela ne signifie pas pour autant que tous ces morceaux sont récupérés par la population de ces pays.

Nos vêtements sont très difficiles à recycler, car la plupart sont composés de plusieurs types de fibres mélangés et il faut alors démêler les fibres pour pouvoir les réutiliser.

LE CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

À PROPOS

Le [Centre international de solidarité ouvrière](#) (CISO) est une organisation intersyndicale de solidarité internationale réunissant près de 65 syndicats à travers le Québec. Notre mission est de développer la solidarité internationale en renforçant les liens entre les travailleuses et travailleurs d'ici et d'ailleurs en lutte pour le respect de leurs droits, pour de meilleures conditions de travail et pour l'instauration d'une société plus juste et plus démocratique.

Pour ce faire, nous déployons des activités d'éducation à la solidarité internationale. Dans le cadre de notre campagne sur la transition juste, nous avons créé une [bande dessinée](#) éducative, une [formation](#) pour l'engagement de la jeunesse ainsi qu'un [dossier](#) sur le site du Mouvement ACTES (CSQ) pour démystifier les répercussions de l'industrie du textile en termes de droits humains et d'environnement.

Le CISO réalise également des projets de solidarité internationale comme moyen concret de renforcer l'organisation collective des travailleuses et travailleurs et la défense des droits humains. Ces projets sont élaborés à l'instigation de nos partenaires locaux dans une relation fondée sur la réciprocité, l'égalité et la confiance dans une optique d'autodétermination des peuples et des collectivités.

NOUS REJOINDRE

Courriel : ciso@ciso.qc.ca

Téléphone : (514) 383-2266 poste 225

Site Internet : <http://www.ciso.qc.ca/>

Facebook : <https://www.facebook.com/cqcam.ciso>

Instagram : <https://www.instagram.com/cisomontreal/>

565, boul. Crémazie est, bureau 3500
Montréal (Québec), Canada, H2M 2V6

SOURCES

- ¹ Remy, N., Speelman, E. et Swartz, S. (2016). Style that's sustainable: A new fast-fashion formula. *McKinsey*. <https://www.mckinsey.com/capabilities/sustainability/our-insights/style-thats-sustainable-a-new-fast-fashion-formula#/>
- ² Fashion Revolution. (2020, 21 avril). *Fashion Revolution White Paper*. https://issuu.com/fashionrevolution/docs/fr_whitepaper_2020_digital_singlepages
- ³ Cette statistique de 2020 est associée uniquement à l'importation de vêtements (et non de textile) et représente près de 12 milliards de dollars. Gouvernement du Canada. (2011, 22 novembre). *Profil de l'industrie du vêtement* [Rapports statistiques]. Innovation, Sciences et Développement économique Canada. <https://ised-isde.canada.ca/site/produits-consommation/fr/profils-industries/vetement>
- ⁴ Laforge, M. (2016). *Léa Roback, syndicaliste et infatigable militante*. Encyclopédie du MEM - Centre des mémoires montréalaises. <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/lea-robak-syndicaliste-et-infatigable-militante/> / Beauchamp, J. (2021, 10 mars). *Léa roback : une vie au service de la justice sociale*. Aujourd'hui l'histoire - Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/aujourd-hui-l-histoire/segments/entrevue/346550/lea-robak-justice-sociale-sophie-douce>
- ⁵ Archives Révolutionnaires. (2018, 2 décembre). *Émeute à la Dominion Textile – 1946*. Archives Révolutionnaires. <https://archivesrevolutionnaires.com/2018/12/01/emeute-a-la-dominion-textile-1946/>
- ⁶ Public Eye. (2021, novembre). *Trimer pour Shein : Aux sources de la mode jetable de la génération TikTok*. Public Eye. <https://stories.publiceye.ch/fr/shein/>
- ⁷ de Lancer, A. (2023, 3 février). L'envers du décor de SHEIN (no 868). Dans *Ça s'explique*. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/balados/6108/ca-sexplique-balado-info-alexis-de-lancer/685026/mode-vetements-fast-fashion/> / Public Eye. (2021, novembre). *Trimer pour Shein : Aux sources de la mode jetable de la génération TikTok*. Public Eye. <https://stories.publiceye.ch/fr/shein/>
- ⁸ AchACT. (2023, octobre). *Travailleuses et travailleurs migrants : victimes d'exploitation Made in Fast-Fashion*. https://www.achact.be/content/uploads/2023/12/2023_achACT_Analyse_Fast-fashion-et-travailleur%C2%B7euses-migrant%C2%B7es.pdf
- ⁹ International Labour Organization. (2020, juin). *Le COVID-19 et les chaînes d'approvisionnement mondiales: comment la crise de l'emploi se propage au-delà des frontières* [Policy Brief]. <https://researchrepository.ilo.org/esploro/outputs/encyclopediaEntry/Le-COVID-19-et-les-cha%C3%AEne-dapprovisionnement/995219492102676>
- ¹⁰ International Labour Organization. (2019). *The future of work in textiles, clothing, leather and footwear* (Working Paper #326). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/publication/wcms_669355.pdf / de Mattos, F. B., Esquivel, V., Kucera, D. et Tejani, S. (2022). *The state of the apparel and footwear industry: Employment, automation and their gender dimensions*. International Labour Organization & European Commission. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_835423.pdf
- ¹¹ Ethical Trading Initiative. (2023). *Where are the women? A study on the declining number of women workers in the Bangladesh RMG industry* [Summary report]. BRAC University in Bangladesh. https://www.ethicaltrade.org/sites/default/files/shared_resources/ETI_GIZ%20Study%20on%20Women%20Workers.pdf
- ¹² Kohl, J. et Centre international de solidarité ouvrière. (2022). *L'industrie du vêtement au Bangladesh : les effets des campagnes internationales sur le mouvement ouvrier bangladais*. <https://www.ciso.qc.ca/industrie-textile-au-bangladesh/>
- ¹³ Les informations sur les conditions de travail dans l'industrie du textile au Mexique ont été récoltés durant les différentes missions des stagiaires du CISO, notamment dans la région de Tehuacán. Parmi les témoignages, il y a ceux recueillis par Éric Demers, photographe : Demers, E. (s. d.). Trois articles à propos des ateliers de vêtements à Tehuacan. *Eric Demers*. <https://www.ericdemers.com/blogue/>

- ¹⁴ Les informations sur les conditions de travail dans l'industrie du textile au Mexique ont été récoltés durant les différentes missions des stagiaires du CISO, notamment dans la région de Tehuacán. Parmi les témoignages, il y a ceux recueillis par Éric Demers, photographe : Demers, E. (s. d.). Trois articles à propos des ateliers de vêtements à Tehuacan. *Eric Demers*. <https://www.ericdemers.com/blogue/>
- ¹⁵ Centre international de solidarité ouvrière. (Décembre 2023). *Kalpona Akter sur l'industrie du textile au Bangladesh* (n° 1-2). <https://soundcloud.com/cisomontreal>
- ¹⁶ International Accord for Health and Safety in the Textile and Garment Industry. (2022, 20 octobre). *Home - International Accord*. International Accord for Health and Safety in the Textile and Garment Industry. <https://internationalaccord.org/>
- ¹⁷ Kohl, J. et Centre international de solidarité ouvrière. (2022). *L'industrie du vêtement au Bangladesh : les effets des campagnes internationales sur le mouvement ouvrier bangladais*. <https://www.ciso.qc.ca/industrie-textile-au-bangladesh/>
- ¹⁸ International Accord for Health and Safety in the Textile and Garment Industry. (2022, 20 octobre). *Home - International Accord*. International Accord for Health and Safety in the Textile and Garment Industry. <https://internationalaccord.org/>
- ¹⁹ Association québécoise des organismes de coopération. (2023). *Fabrique au Rana Plaza*. <https://agoci.qc.ca/laqoci-lance-la-bande-dessinee-fabrique-au-rana-plaza/>
- ²⁰ Centre international de solidarité ouvrière. (Décembre 2023). *Kalpona Akter sur l'industrie du textile au Bangladesh* (n° 1-2). <https://soundcloud.com/cisomontreal>
- ²¹ Nguyen, A. et Babin, V. (2023, 24 novembre). La répression des ouvrières au Bangladesh doit cesser! *Pivot*. <https://pivot.quebec/2023/11/24/la-repression-des-ouvrieres-au-bangladesh-doit-cesser/>
- ²² Collectif sur l'étiquette. (s. d.). *Décomposition du prix d'un T-shirt*. Collectif Éthique sur l'étiquette. <https://ethique-sur-etiquette.org/Decomposition-du-prix-d-un-T-shirt>
- ²³ Kohl, J. et Centre international de solidarité ouvrière. (2022). *L'industrie du vêtement au Bangladesh : les effets des campagnes internationales sur le mouvement ouvrier bangladais*. <https://www.ciso.qc.ca/industrie-textile-au-bangladesh/>
- ²⁴ Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises. (2022, 17 mars). Foire aux questions : Législation concernant le respect des droits humains et de l'environnement au Canada. *CNCA - RCRCE*. <https://cnca-rcrce.ca/fr/2022/03/17/foire-aux-questions-legislation-concernant-le-respect-des-droits-humains-et-de-lenvironnement-au-canada/>
- ²⁵ ONU programme pour l'environnement. (2018, 12 novembre). *Pour une mode durable (loin de la mode éphémère)*. ONU § Actualités et Récits. <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/pour-une-mode-durable-loin-de-la-mode-ephemere>
- ²⁶ La rédaction. (2011, 21 février). Le sablage des jeans, une technique meurtrière. *Le Vif*. <https://www.levif.be/vivifiant/sciences/le-sablage-des-jeans-une-technique-meurtriere/>
- ²⁷ Agence de la transition écologique française (ADEME). (2022). *La mode sans dessus-dessous*. Agence de la transition écologique française (ADEME). <https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-mode-qqf/>
- ²⁸ Reddy, F. (2018, 28 avril). Doit-on vraiment boire 2 ou 3 litres d'eau par jour? Dans *On n'est pas sorti de l'auberge*. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/on-n-est-pas-sorti-de-l-auberge/segments/chronique/69878/eau-quotidien-par-jour-boire-quantite>
- ²⁹ Ellen MacArthur Foundation. (2017). *A New Textiles Economy: Redesigning fashion's future*. <https://www.ellenmacarthurfoundation.org/a-new-textiles-economy>

- ³⁰ Agence de la transition écologique française (ADEME). (2022). *La mode sans dessus-dessous*. Agence de la transition écologique française (ADEME). <https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-mode-qqf/>
- ³¹ Vigilance OGM. (s. d.). *Des Rachel qui changent le monde*. <https://www.vigilanceogm.org/balado/des-rachel-qui-changent-le-monde>
- ³² Agence de la transition écologique française (ADEME). (2022). *La mode sans dessus-dessous*. Agence de la transition écologique française (ADEME). <https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-mode-qqf/>
- ³³ Regan, H. (2020, 28 septembre). Asian rivers are turning black. And our colorful closets are to blame. *CNN Style - Projet Planet*. <https://www.cnn.com/style/article/dyeing-pollution-fashion-intl-hnk-dst-sept/index.html>
- ³⁴ Oxfam, F. (2020, 24 septembre). L'impact de la mode : les conséquences de la fast-fashion. *Oxfam France*. <https://www.oxfamfrance.org/agir-oxfam/impact-de-la-mode-consequences-sociales-environnementales/>
- ³⁵ Agence de la transition écologique française (ADEME). (2022). *La mode sans dessus-dessous*. Agence de la transition écologique française (ADEME). <https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-mode-qqf/>
- ³⁶ Parker, L. (2022, 26 avril). À quel point les microplastiques sont-ils nocifs pour notre santé ? *National Geographic*. <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/a-quel-point-les-microplastiques-sont-ils-nocifs-pour-notre-sante>
- ³⁷ Sadowski, M., Perkins, L. et McGarvey, E. (2021). Roadmap to Net Zero: Delivering Science-Based Targets in the Apparel Sector. *World Resources Institute*. <https://www.wri.org/research/roadmap-net-zero-delivering-science-based-targets-apparel-sector/>
- Quantis. (2018). *Measuring Fashion: Environmental Impact of the Global Apparel and Footwear Industries Studies*. https://quantis.com/wp-content/uploads/2018/03/measuringfashion_globalimpactstudy_full-report_quantis_cwf_2018a.pdf
- ³⁸ Agence de la transition écologique française (ADEME). (2022). *La mode sans dessus-dessous*. Agence de la transition écologique française (ADEME). <https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-mode-qqf/>
- ³⁹ ONU programme pour l'environnement. (2018, 12 novembre). *Pour une mode durable (loin de la mode éphémère)*. ONU § Actualités et Récits. <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/pour-une-mode-durable-loin-de-la-mode-ephemere>
- ⁴⁰ Il y a très peu d'informations sur la fin du cycle de vie des textiles au Québec. Ces informations ont été collectées par Marianne-coquelicot Mercier dans le cadre de son mémoire de maîtrise. Elle s'est entretenue avec Marie-Josée Filteau, directrice du centre de tri Certex, le 15 octobre 2014. Mercier, M.-C. (2018). *Circularité de l'industrie textile au Québec : Des débouchés pour les mal-aimés* [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. https://www.cttei.com/wp-content/uploads/RapportMutrec-nov2020_FR.pdf
- ⁴¹ Beaulieu, J., Maheux-Picard, C. et Mercier, M.-C. (2020). *Circularité de l'industrie textile au Québec : Des débouchés pour les mal-aimés*. Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI) et Centre de recherche et d'innovation en habillement (VestechPro). https://www.cttei.com/wp-content/uploads/RapportMutrec-nov2020_FR.pdf